



Faux état civil et adresse de l'acheteur sur cession vehicule

Par **albertclaud**, le **16/09/2015** à **09:13**

Bonjour,

j'ai vendu un scooter le 22 juillet 2015. Le certificat de cession du véhicule m'a été retourné par la Préfecture avec la mention : "Etat civil (Nom et prenom) incomplet. Celui-ci ne peut être enregistré.

Apparemment, les coordonnées de l'acheteur (nom et adresse) sont fausses.

L'acheteur n'a pas changé sa carte grise car j'ai reçu 2 contraventions.

A mes demandes d'exonération de ces contraventions, j'ai reçu 2 rejets au motif : "Etat civil (nom et prénom) : incomplet.

Lors de la vente de mon véhicule, je n'ai malheureusement pas demandé sa carte d'identité. Les recherches que j'ai pu effectuées ont été infructueuses.

Que me conseillez-vous : porter plainte contre x ? et quelle réponse donnée à l'officier de police pour être exonéré des contraventions sachant qu'il m'est impossible d'obtenir les nom et adresse du propriétaire du véhicule ?

Je vous remercie.

cordialement.